

Article

« Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques »

Alan B. Simmons

Cahiers québécois de démographie, vol. 31, n° 1, 2002, p. 7-33.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/000422ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques

Alan B. SIMMONS *

La relation entre migration internationale et mondialisation est généralement présentée de façon simplifiée et incomplète dans la littérature scientifique actuelle. Souvent, on y aborde la mondialisation en se limitant à une partie du phénomène ou à un seul point de vue, tels les rapports entre mondialisation économique (commerce, voyages et communications en expansion) et intensification de la migration internationale. Ces problématiques sont un bon point de départ, mais permettent difficilement d'embrasser la question, car elles négligent d'autres dimensions et impacts importants de la mondialisation. Ainsi ne relève-t-on pas les craintes suscitées dans les pays d'accueil par les pertes d'emplois et les transformations culturelles attribuées à la mondialisation, ni les politiques dont, en réaction à ces inquiétudes, les États se dotent pour limiter, encadrer et filtrer l'immigration internationale. On ne dit rien non plus de l'influence de la mondialisation sur le désir des habitants des pays moins développés d'aller vivre dans des pays plus avancés économiquement. Le but de cet article est de définir une problématique plus complexe, incorporant divers aspects de la mondialisation et leurs effets souvent contradictoires.

English abstract, p. 33.

Partout dans le monde, les travaux de recherche, les théories et les analyses politiques susceptibles d'éclairer le phénomène de la migration internationale soulèvent un intérêt très vif et de plus en plus marqué. L'importance croissante accordée à ce thème témoigne du sérieux des enjeux qu'il recouvre pour tous les pays, riches ou pauvres. L'immigration internationale soumet les pays industrialisés à des pressions contradictoires. Tandis que s'y accroît la demande de main-d'œuvre étrangère destinée à pallier les effets de la chute des taux de fécondité sous le seuil de remplacement des générations, le vieillissement démographique et les pénuries de jeunes travailleurs, leurs populations s'inquiètent de plus en plus des changements cultu-

* York University. Texte préparé pour le Symposium 2001 de la Fédération canadienne de démographie, « Avenir démographique dans un contexte de globalisation : enjeux des politiques sociales », Université Carleton (Ottawa), 14 et 15 décembre 2001.

rels que pourrait entraîner un afflux d'immigrants, de demandeurs d'asile et de migrants clandestins. Dans les pays occidentaux, la crainte suscitée par les événements du 11 septembre à l'égard des liens possibles entre migrants et attentats terroristes tend à attiser la méfiance envers les étrangers, en particulier originaires de pays non occidentaux moins développés. D'où le paradoxe des pays riches : leur économie a besoin de la main-d'œuvre immigrante, mais ils sont traversés par des pressions politiques qui ont souvent pour effet de limiter l'immigration.

La migration internationale engendre aussi des pressions contradictoires dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie et d'Amérique latine, de même que dans certains pays moyennement développés des Caraïbes et d'ailleurs. Bon nombre ont enregistré une chute accélérée de leurs taux de fécondité. Leurs populations vieillissent. Beaucoup d'économies locales en croissance grâce au tourisme ou à l'industrialisation souffrent de l'excédent de la demande sur l'offre de travail dans divers secteurs d'activité. En raison de leur essor industriel récent, certains pays, tels la Malaisie et le Mexique, se sont suffisamment enrichis pour devenir des pôles d'attraction pour les migrants potentiels des pays voisins, comme le Cambodge et les pays d'Amérique centrale. Ces pays à revenu moyen demeurent nombreux à subir des pertes de main-d'œuvre qualifiée dues à la migration persistante vers les pays industrialisés les plus riches, non sans tirer des avantages de cet exode, en partie compensé par l'argent que les migrants envoient à leur famille et à leur communauté. Ce dilemme entre « fuite des cerveaux » et apport de devises étrangères n'est pas neuf mais se pose sans doute avec plus d'acuité que jamais, vu l'importance croissante du critère de la qualification professionnelle dans les politiques d'immigration des pays occidentaux bien nantis.

Les pays les plus pauvres ne sont pas épargnés par les pressions contradictoires qu'engendre la migration internationale. Les conditions de vie qui y règnent incitent beaucoup de leurs habitants à prendre en considération les avantages de la migration vers un pays plus riche, bien qu'ils n'aient pas toujours les compétences, l'instruction et l'argent nécessaires pour y être admis légalement et s'y établir avec succès. C'est pourquoi la migration en provenance des pays pauvres est souvent clandestine et mal recensée. Ces migrants sont à la merci des employeurs et sujets à passer pour des criminels aux yeux de la police.

Presque tout le monde reconnaît que ces évolutions de la migration internationale et des politiques d'immigration sont liées à un processus mondial de transformations économiques, culturelles et politiques auquel renvoie couramment le terme « mondialisation ». Mais la mondialisation fait l'objet de définitions, et la migration internationale actuelle de tentatives d'explication, qui, vu leur multiplicité et leurs divergences, n'éclaireront pas la relation entre la première et les tendances et modèles qui se font jour dans la seconde. Dans ce texte, après avoir examiné les conceptions et les analyses de la mondialisation présentées dans la littérature scientifique sur la migration internationale¹, nous nous intéresserons à certaines tendances importantes de cette dernière qui témoignent de la présence de processus contradictoires au sein du phénomène de mondialisation. La conclusion servira à mettre en évidence les éléments dont il nous faudra tenir compte à l'avenir dans nos modèles et travaux de recherche sur la mondialisation et la migration internationale.

LA LITTÉRATURE RÉCENTE

De l'aveu général, le corpus théorique existant sur la migration internationale est un assemblage résultant de l'apport de disciplines et approches différentes. La recension des diverses démarches théoriques a permis de constater que toutes engendrent des hypothèses importantes et heuristiques qui ont été, au moins en partie, étayées par des travaux empiriques (Massey et al., 1998). Elle montre aussi que les questions soulevées sont souvent différentes de l'une à l'autre, que bien des fois les hypothèses engendrées se recoupent ou sont complémentaires, et que le déploiement de la démarche ne permet qu'à l'occasion de vérifier des propositions opposées. Deux conclusions s'ensuivent. Premièrement, aucune approche théorique ne peut être jugée supérieure aux autres. On a plutôt affaire à des approches qui se superposent et abordent des aspects différents, mais interreliés, d'un processus de migration multidimensionnel. Deuxièmement, pour mieux explorer ce champ d'étude, on aurait avantage à se doter de problématiques intégratrices qui auraient notamment l'utilité de fournir

¹ Outre les articles et ouvrages cités dans le texte, le lecteur intéressé pourra consulter, notamment, Afolayan, 2001; Grant et Oertol, 1998; Innis, 1956; Iredale, 2000; Jasso, 1997; Kazemipur et Halli, 2000; Myers, 2000; Sassen, 1998; et Simmons et Guenguant, 1992.

un point de départ à l'analyse et d'orienter la mise en œuvre des approches théoriques plus spécifiques.

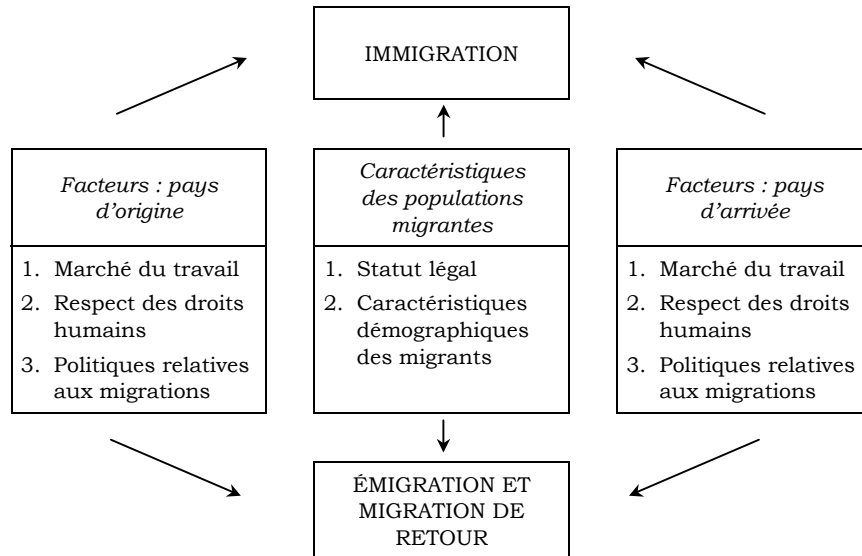
Dans certains travaux (Simmons, 1987, 1998), j'ai tenté de définir ce genre de supra-cadre théorique unifié afin de comprendre divers processus migratoires et les théories qui s'y rapportent. La problématique esquissée met en évidence les contextes sociétaux (historiques et structurels) entourant la migration et relève les facteurs sociaux, politiques et économiques associés aux tendances prédominantes de la migration dans chaque cas. Elle repose sur le postulat qu'on peut subdiviser les sociétés passées et actuelles en grands types, allant des chasseurs-cueilleurs aux sociétés industrielles avancées. Chaque type présente des modèles distincts en matière de mobilité et de migration. En outre, les macro-déterminants et les facteurs systémiques qui président à la formation des modèles migratoires diffèrent d'un type à l'autre. Ainsi, la migration des populations de chasseurs-cueilleurs relève de principes d'équilibre écologique en situation de développement technologique limité. De la même façon, le mouvement vers les villes en Europe et vers les régions rurales et urbaines dans les nouvelles colonies européennes d'outre-mer et les nouveaux pays européens au 19^e siècle s'est inséré dans un processus d'industrialisation et d'amélioration de l'efficacité des marchés internationaux utile à l'économie des pays du pourtour de l'Atlantique nord et d'autres pays, telles l'Australie et l'Argentine, reliés à ce système. Et ainsi de suite.

Comme préalable à la construction d'un cadre théorique macro-sociétal, on peut poser la question suivante : le monde où nous vivons, mondialisé et toujours soumis à une mondialisation accélérée, s'inscrit-il dans un contexte historique particulier, comportant une dynamique (des configurations de flux migratoires internationaux) et des déterminants (des forces gouvernant ces flux) qui lui sont propres ? C'est la question à laquelle nous cherchons à répondre dans cet article, en nous demandant comment la mondialisation façonne la migration internationale. Notre première étape consistera à examiner dans quels concepts les travaux de recherche récents traduisent la relation entre mondialisation et migration internationale.

Dans une bonne partie de leurs travaux actuels, théoriciens et chercheurs intéressés à la migration internationale n'intègrent pas explicitement la mondialisation en tant que concept. De nombreux modèles théoriques récents la traitent comme un

élément non pertinent, ou en quelque sorte extérieur au cadre où sont situées les questions scrutées. Le chercheur peut raisonnablement négliger la mondialisation s'il fait délibérément abstraction de l'histoire, c'est-à-dire des transformations sociales et économiques plus larges. Ainsi, une théorie de la prise de décision des migrants peut reposer sur un modèle des résultats attendus de la migration susceptible de s'appliquer dans n'importe quelle situation historique ou sociale. Mais il paraîtrait assez étonnant de ne pas tenir compte de la mondialisation pour une recherche ou un modèle visant la construction d'un cadre théorique systémique de niveau « macro » en vue de rendre compte des tendances actuelles de la migration et des enjeux politiques nationaux qui lui sont liés, autrement dit un modèle destiné à éclairer une période historique donnée.

Le cadre d'analyse proposé par Philip Mus (1994), illustré à la figure 1, est un exemple d'inscription des systèmes migratoires dans un modèle macroscopique intégrant certains éléments de la mondialisation sans prendre celle-ci pour angle d'approche. Le modèle attire l'attention sur divers aspects actuels de la demande de main-d'œuvre dans les pays riches, sur la pauvreté des pays en développement et sur d'autres facteurs d'« attraction » ou de « répulsion » qui y figurent en tant que rouages du régime migratoire international. Il tient compte aussi de certains éléments ayant trait à l'interaction entre migration et développement à partir desquels pourrait s'amorcer une analyse des tendances du commerce, des investissements et de la migration dans le monde, sans s'étendre assez sur ces thèmes pour déboucher sur une analyse de la mondialisation. Par exemple, l'expansion du commerce (élément central de la mondialisation) est considérée comme un moyen d'accroître les revenus dans les pays en développement et d'alléger la pression aux frontières des pays riches, mais la mondialisation elle-même, en tant que processus, n'apparaît pas. Le cadre n'ouvre guère de pistes en ce qui concerne les mécanismes par lesquels le développement du commerce mondial peut influencer la migration internationale, et il néglige complètement des éléments qui renvoient aux circonstances dans lesquelles l'expansion du commerce et les changements qui s'ensuivent au chapitre des investissements peuvent accroître, d'un pays à l'autre, les pressions liées à la migration. Qui plus est, comme aucune problématique dynamique de plus grande envergure ne lui est associée, le modèle de Mus traite presque toujours les déterminants spécifiques de la migration internationale qu'il incorpore



Source : Mus, 1994.

FIGURE 1 — Présentation systématique des facteurs qui façonnent la migration internationale

comme s'ils étaient indépendants les uns des autres. Autrement dit, les éléments du modèle sont faiblement intégrés. C'est l'écueil que nous voulons éviter en proposant de prendre le rôle de la mondialisation pour cadre de l'analyse des liens — impliquant parfois des influences contradictoires — entre les macro-déterminants socio-économiques et politiques de la migration internationale (voir plus loin).

Massey et al. (1998) accordent un peu plus d'attention à la mondialisation, mais seulement à titre de sous-composante de l'une des nombreuses approches théoriques qu'ils passent en revue. Leur recension bien connue et extrêmement utile des théories de la migration comprend un bref examen de la mondialisation en tant qu'élément des approches qui abordent les transformations économiques et sociales de notre monde sous l'angle des systèmes mondiaux et des « villes globales ». Envisagé de cette façon, le point de vue de la mondialisation est crédité d'une capacité d'engendrer des hypothèses sur des questions ayant trait aux liens entre la « nouvelle » division internationale du travail, la stratification des sociétés d'accueil selon la race, l'ethnie et le sexe et la migration internationale. Cette conception de la mondialisation est très incomplète, car elle ne tient

pas compte du rôle que joue l'évolution des voyages internationaux et des communications dans le développement des liens culturels transnationaux, ni de l'impact qu'elle aura sur les migrations à venir par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des politiques d'immigration qui apparaîtront dans les pays d'accueil. Il n'est pas davantage question de tout ce qui concerne les réfugiés, les populations déplacées et les politiques adoptées par les pays pour résoudre ces problèmes de droits humains, ou le conflit entre les forces qui visent de plus en plus à retenir les personnes déplacées dans les frontières de leur pays ou région d'origine et celles qui favorisent le droit d'asile. Ces dimensions, parmi d'autres, doivent faire partie d'un cadre d'analyse de la mondialisation et de la migration internationale qui se veut plus exhaustif, comme le modèle élaboré plus loin dans cet article.

Dans les travaux actuels, les modèles systémiques de la mondialisation demeurent incomplets et inachevés. Prenons l'exemple de deux ouvrages qui prennent la mondialisation comme point de départ pour analyser les tendances et les enjeux politiques de la migration internationale.

Le livre de Peter Stalker, *Workers Without Frontiers: The Impact of Globalization on International Migration*, traite principalement de la mondialisation du commerce et de la production économique, et aborde la migration internationale à propos de l'arbitrage entre déplacement des travailleurs vers les lieux de production étrangers et déplacement des installations de production vers les pays où vivent les travailleurs (l'argumentation est résumée dans le tableau 3.2 du volume). Le postulat qui sous-tend la démonstration est que le phénomène actuel de mondialisation s'inscrit dans la longue évolution du capitalisme mondial, qui finira par profiter à tous les travailleurs, bien qu'il existe en attendant un lot d'inégalités et de ratés que la migration internationale contribue à atténuer, et atténuerait sans doute davantage si on cherchait moins à limiter les mouvements. Pour ce qui est des dimensions culturelles et politiques de la mondialisation et de ses liens avec la migration internationale, Stalker n'en parle que très brièvement, dans quelques paragraphes d'introduction consacrés à la « conscience mondiale » (p. 6-8) et, plus loin, dans une section sur les « perturbations politiques » (p. 95-97) liées à l'impact de l'abolition des frontières commerciales et de l'accélération des mouvements de capitaux sur les pertes d'emplois et l'ajustement de la main-d'œuvre, en particulier dans les pays pauvres. Stalker

n'ignore pas que pour une grande part la mondialisation façonne le visage de la migration internationale par ces mécanismes; mais ils n'entrent pas dans sa démarche et il ne s'y arrête pas. Or il convient d'élargir la problématique pour accorder plus d'attention aux dimensions culturelles et politiques de la mondialisation.

On trouve chez Stephen Castles et Mark J. Miller (*The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*) une approche de la mondialisation qui recoupe celle de Stalker, en mettant l'accent sur des aspects un peu différents. Dans cet ouvrage (qui porte sur les modèles migratoires actuels et les nouvelles minorités), ainsi que dans d'autres travaux de Castles (2001; voir aussi Castles et Davidson, 2000) appartenant à la même veine mais où l'analyse systémique tient plus de place, une attention particulière est accordée à la relation entre mondialisation de la migration (toutes les parties du monde étant liées davantage par le mouvement des populations) et mondialisation concomitante de la culture et du commerce. En laissant plus de place à la culture, ces travaux en donnent plus aussi aux questions de racisme, d'ethnocentrisme et d'intégration inégalitaire des migrants dans les sociétés d'accueil. Les types de stratification ethnique et d'ordre international contenus en germe dans les tendances actuelles sont donc au cœur des scénarios qui envisagent l'avenir de la migration internationale.

Pour Castles (2001), le système mondial en gestation recèle dès à présent une menace quasi inéluctable de profonde « dystopie ». La figure 2 présente les principaux éléments de son analyse. Le tableau 1 fournit des données supplémentaires qui montrent l'ampleur de la contribution déjà apportée par la migration internationale à la croissance démographique dans les pays plus développés. Somme toute, l'approche de Castles compte parmi les plus complexes et les plus prometteuses, notamment parce qu'elle fait ressortir les forces contradictoires qui sont à l'œuvre dans le cadre de la mondialisation. Mais elle est surtout centrée sur la manière dont la mondialisation intensifie les mouvements et multiplie les liens en dépit de politiques de migration de plus en plus restrictives. Il n'est pas question de la logique en vertu de laquelle la mondialisation même favorise l'apparition de ces politiques. De plus, la problématique reste embryonnaire en ce qui concerne les arbitrages auxquels sont confrontés les pays d'accueil qui essaient de se doter de politiques adaptées à une diversité d'objectifs insépa-

 LA MONDIALISATION : PRONOSTICS

Pour assurer le renouvellement de la main-d'œuvre...

... DES POUPONNIÈRES TRANSNATIONALES ?

- Les taux de fécondité continuent de dégringoler.
- La plupart des régions des pays faiblement industrialisés sont marginalisées par rapport à l'économie mondiale.
- Les pays faiblement industrialisés ont des excédents de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée.
- Les pays moyennement développés apportent leur concours pour limiter la migration des travailleurs les moins qualifiés, et renforcent ainsi la division du système international selon des critères raciaux.
- Les pays moyennement développés sélectionnent soigneusement les travailleurs immigrants.
- Les complications politiques se multiplient : des communautés transnationales se forment pour résister au racisme mondial résultant des facteurs énoncés ci-dessus.

Source : Castles, 2001.

FIGURE 2 — Mondialisation, migration et évolution de la main-d'œuvre

TABLEAU 1 — Impact de la migration internationale nette sur la croissance démographique, 1995-2000 (%)

	Migration nette	Croissance démographique	Apport de la migration à la croissance
Pays industrialisés	0,17	0,28	60,7
Pays moins industrialisés	- 0,04	1,59	- 2,5
Pays très peu industrialisés	- 0,03	2,37	- 1,3
Europe	0,13	0,03	433,3
Amérique du Nord	0,31	0,85	36,5
Australie et Nouvelle-Zélande	0,41	1,02	40,2

Source : Zlotnik, 1999, tableau 1b.

rables : maintien des coûts de main-d'œuvre à un niveau concurrentiel, préservation ou renouvellement de la culture nationale, augmentation de la prospérité par le commerce, et ainsi de suite.

Sans être centrées sur la mondialisation elle-même, plusieurs problématiques à caractère plus systémique définies pour éclairer la migration internationale actuelle ouvrent des pistes importantes pour comprendre les tendances mondiales. Ainsi, Hammar et al. (1997) s'arrêtent au fait que la proportion de gens qui migrent d'un pays à l'autre est faible, même à notre époque, où la migration internationale préoccupe tant l'opinion publique et les gouvernements. Pour eux, une problématique plus compréhensive et plus systémique doit tenir compte autant des raisons pour lesquelles les gens ne se déplacent pas que de celles qui les poussent à partir. Parmi les premières figurent l'attachement au pays natal, à la culture d'origine et à la famille immédiate, en particulier dans les cas où celle-ci ne peut pas se déplacer et où personne ne peut prendre soin de ceux qui restent derrière. Les attaches individuelles et familiales ne sont pas immuables, mais revêtent parfois plus d'importance à cause du passé de la communauté ou du pays en matière de migration et d'occupation du territoire. Cette analyse est prometteuse, mais ne s'étend pas encore à l'influence de la mondialisation sur le désir de rester chez soi ou de partir. Autrefois on pensait que les gens décidaient dans un sens ou dans l'autre : rester ou partir. Aujourd'hui on pourrait dire que beaucoup de gens décident de faire les deux, s'ils le peuvent. Ils partent pour revenir. Ils migrent en emportant leur culture, s'assurant d'avoir ce qu'il faut pour rester en contact avec leurs racines. Celles-ci, de plus en plus, deviennent transnationales.

En somme, la mondialisation est entrée dans le vocabulaire de la recherche et des théories sur la migration internationale, mais depuis peu, et portée par des problématiques assez différentes et généralement incomplètes. L'approche de Castles (2001 : 1) est représentative à cet égard. Elle est fondée sur la mondialisation, le terme revient de façon répétée, mais une seule phrase définit le phénomène, le présentant comme « une prolifération de flux transfrontaliers et de réseaux transnationaux ». Comme nous le verrons, cette définition de base est utile mais assez réductrice; il convient de l'enrichir et de la développer pour construire un modèle plus complet.

Dans la suite de cet article, j'examinerai certaines données des Nations Unies sur la migration internationale et les mouve-

ments de réfugiés qui illustrent les tendances observées depuis quelques décennies, au cours desquelles le phénomène actuel de mondialisation s'est déployé. Ces données couvrent les années 1960 à 1990; pour ce qui est des années 1990, on ne dispose malheureusement pas encore sous forme finale de données portant sur le monde entier et permettant les comparaisons entre pays. Néanmoins, les tendances des décennies précédentes ont été l'amorce de celles qui les ont suivies, et peut-être même accélérées. Après cet examen empirique, je parlerai de la nécessité de clarifier et de modéliser de façon plus complète les caractéristiques de la mondialisation et l'influence qu'elle exerce, à travers ses visages et ses dimensions multiples, sur divers aspects de la migration internationale.

TENDANCES MONDIALES OBSERVÉES

L'image changeante que renvoient les grandes tendances de la migration internationale rend difficile la formulation de problématiques intégrant la mondialisation et la migration internationale. Parmi les tendances mondiales observées, lesquelles importe-t-il de prendre en considération pour mener à bien cet effort de modélisation ? Nous en avons retenu quelques-unes : quels sont les faits les concernant ?

1. L'accroissement des flux migratoires : une réalité ?

On a érigé en postulat l'idée que la mondialisation tendra à amplifier toujours davantage les mouvements de population entre les pays. C'est envisager un seul côté de la question, en oubliant que la mondialisation engendre également dans les pays d'accueil des insécurités culturelles, politiques et économiques (crainte de pertes d'emplois, etc.) qui les amènent à resserrer leurs frontières. Le monde se caractérise donc par une contradiction de plus en plus marquée : si les pressions qui incitent à la mobilité s'intensifient, les contrôles frontaliers et le rejet des étrangers font diminuer les flux réels. Ces deux tendances contraires peuvent être accentuées par divers aspects du même processus de mondialisation.

Si l'on se fie à la tendance mondiale globale exprimée par les données disponibles sur les flux migratoires internationaux, le pourcentage de la population mondiale à s'être déplacée vers un autre pays est très faible et serait demeuré constant, à quelque 2,3, durant les années 1965-1990 (tableau 2). C'est

TABLEAU 2 — Bassin de migrants par région, 1965 et 1990

Région	Population née à l'étranger (estimation) →	En milliers		En pourcentage de la population de la région	
		1965	1990	1965	1990
Total (monde)		75 214	119 761	2,3	2,3
Pays développés		30 401	54 231	3,1	4,5
Pays en développement		44 813	65 530	1,9	1,6
Afrique		7 952	15 631	2,5	2,5
Asie		31 429	43 018	1,7	1,4
Amérique Latine		5 907	7 475	2,4	1,7
Amérique du Nord		12 695	23 895	6,0	8,6
Europe de l'Ouest		11 753	22 853	3,6	6,1
Océanie		202	4 675	14,4	17,8

Source : Zlotnik, 1999, tableau 1a.

dire qu'on se trompe en pensant que la migration internationale augmente avec la mondialisation, du moins à l'échelle mondiale. Cela ne signifie pas que la tendance mondiale coïncide avec ce qui se passe dans tous les pays.

Quelques-uns ont effectivement enregistré une augmentation des arrivées de migrants internationaux. Et surtout, un certain nombre de pays riches se seraient trouvés dans cette situation s'ils n'avaient pas cherché à imposer de nouveaux contrôles plus restrictifs pour limiter l'entrée des migrants. Autre fait non moins important, les pays d'origine des migrants qui se pressent vers les pays riches ont changé. De plus en plus, les migrants qui vont vers l'Europe et vers des pays où prédominent les populations d'ascendance européenne ne sont pas d'origine européenne : ils viennent d'Afrique, d'Asie, des Antilles et de l'Amérique latine. Dans beaucoup de pays d'accueil, on en déduit que l'immigration augmente, mais en réalité c'est la visibilité des cultures et origines ethniques des immigrants qui a changé.

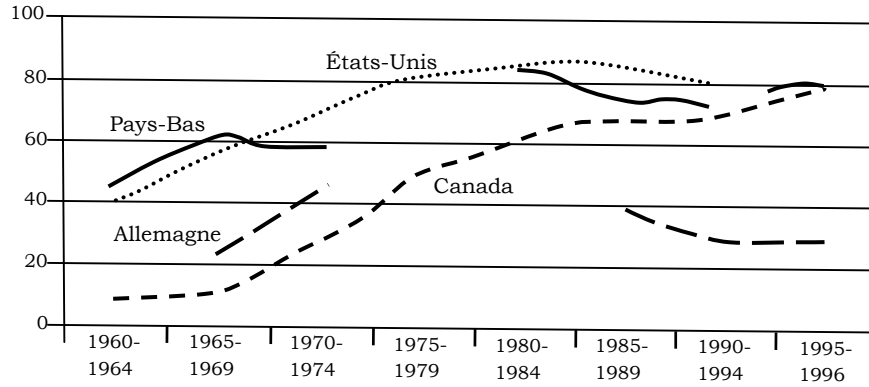
2. Les trames de relations entre pays d'origine et pays d'accueil : un réseau qui s'étend ?

Selon un autre postulat élémentaire, la mondialisation du commerce et de la culture, jointe au développement des communications et à la multiplication des voyages, finira par insérer

tous les pays dans des réseaux de migration internationale, à titre de pays de départ ou de pays d'arrivée, de nombreux pays cumulant les deux rôles. Les données disponibles ne démentent pas cette prédiction. Mais des précisions s'imposent. Dès 1965-1969, certains pays d'accueil, comme le Canada et les États-Unis, étaient fortement reliés à un réseau de pays d'émigration aux ramifications planétaires, qui s'est encore diversifié depuis lors. Durant la même période, d'autres pays, qui recevaient auparavant des immigrants d'un petit nombre de pays avec lesquels ils entretenaient souvent des liens culturels et historiques, se sont retrouvés avec une immigration presque aussi diversifiée que celle du Canada, par exemple. La migration internationale en provenance des pays en développement d'Afrique, d'Asie, des Antilles et d'Amérique latine est le facteur le plus important de cette diversification des pays d'origine, qui s'explique également en partie par l'apparition, après 1989, dans l'ex-URSS, de nouveaux États qui sont devenus des pays sources importants et, au milieu des années 1990, dans les Balkans déchirés par la guerre, de pays en développement également désertés par une partie de leur population. Les figures 3 et 4 présentent des chiffres qui illustrent ces tendances et l'ampleur de la diversification des pays d'origine, pour quelques pays d'accueil importants.

3. Les réfugiés : toujours plus nombreux ?

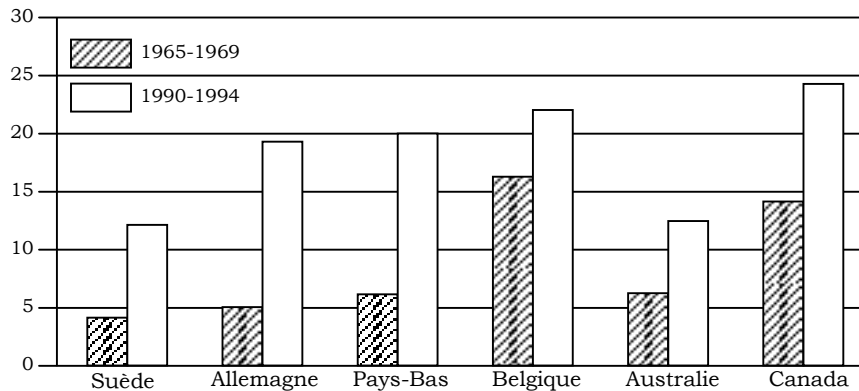
On a beaucoup parlé des nombreux impacts éventuels de la mondialisation sur les flux mondiaux de réfugiés, croyant que l'évolution des investissements et du commerce mondiaux, accompagnée de changements rapides touchant les exportations, la production et l'emploi, pourrait, dans les pays pauvres, déclencher ou aggraver les troubles politiques, les conflits sociaux et la répression des dissidents (Simmons, 1996, chapitre premier). En raison des liens de plus en plus nombreux établis par les communications et les voyages, il se peut aussi que les demandeurs d'asile, ainsi que les autres migrants internationaux, soient mieux informés sur les divers pays d'accueil et plus à même de trouver moyen de s'y rendre. Par contre, aux yeux de beaucoup de gens, l'expansion du commerce mondial et l'interdépendance économique croissante devraient, au fil du temps, atténuer les conflits nationaux internes et externes. La Banque mondiale et autres grandes institutions financières de premier plan ne se contentent pas de promouvoir activement des politiques de croissance économique axées sur les exporta-



Source : Zlotnik, 1999, figure 1.

FIGURE 3 — Pourcentage de la migration internationale totale issue des pays en développement

tions, elles militent également pour la démocratie, la « bonne gouvernance » et autres politiques de développement social qu'elles intègrent à l'ensemble de leurs programmes. Lorsqu'un pays se conforme à leurs recommandations, on postule généralement qu'il ne produira plus de réfugiés. Les citoyens qui le fuient en demandant le statut de réfugié peuvent avoir du mal à trouver asile à l'étranger. Il apparaît donc que la mondialisation engendre des tendances contradictoires pour ce qui est des flux de réfugiés.



Source : Zlotnik, 1999, figure 2.

FIGURE 4 — Nombre de pays d'origine d'où sont issus 75 pour cent de l'ensemble des migrants aboutissant à certains pays

Aux termes du Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967, un réfugié au sens de la Convention des Nations Unies est une personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité » et ne peut y retourner. Le nombre de personnes à qui s'applique cette définition est-il en augmentation dans le monde en cette ère de mondialisation ? La réponse ne va pas de soi. Conflits ethniques et États autoritaires naissent et meurent en raison avant tout de dynamiques historiques et régionales propres à chaque territoire. L'influence que la mondialisation, outre ces facteurs, pourrait exercer sur les mouvements et les flux de réfugiés est donc une question complexe.

Selon les données disponibles, les flux de réfugiés ont augmenté de la fin des années 1980 aux premières années de la décennie 1990, période marquée par une vague de conflits ethniques et de guerres civiles. Bon nombre de ces troubles ont été attisés par les politiques menées pendant la « guerre froide » entre les super-puissances, d'autres ont résulté de la fin de la guerre froide et de l'effondrement de l'ex-URSS, ainsi que des luttes qui ont déchiré certains pays du bloc de l'Est, telle l'ex-Yougoslavie. Depuis le milieu des années 1990, à mesure que s'atténuent les conséquences de la guerre froide et des conflits immédiatement postérieurs à cette période, on a assisté à la diminution des flux de réfugiés dont ils étaient la cause; les flux mondiaux de réfugiés ont donc décru, mais demeurent considérables et profondément inquiétants dans certaines régions (comme l'Afrique). La figure 5 fournit des précisions sur ces tendances.

Le léger déclin des populations totales de réfugiés dans le monde à la fin des années 1990 et au début de la décennie 2000 peut notamment s'expliquer par : a) la fin de la guerre froide, en 1989, et b) le fait, déjà signalé, que les pays d'accueil ont rendu plus difficile l'entrée des demandeurs d'asile sur leur territoire. Ce dernier point semble confirmé par la croissance du nombre de « personnes déplacées » dans le monde. Il s'agit de personnes qui, sans avoir quitté leur pays, ont été chassées de chez elles par des circonstances — guerre civile, violence, insécurité — qui auraient été de nature à les faire fuir à l'étranger. Ces situations se sont multipliées rapidement à travers le monde, et le nombre de personnes touchées est tellement élevé que le Haut Commissariat des Nations Unies pour



Source : UNHCR, 2000; figure 5.4.

Note : Sauf les réfugiés palestiniens recevant l'assistance de la United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA).

FIGURE 5 — Flux de réfugiés par grande région d'asile, 1975-2000

les réfugiés (HCR), élargissant son mandat, se tient désormais à l'affût de ce problème et travaille à le résoudre. Les personnes déplacées sont en effet considérées comme des réfugiés, du moins des réfugiés potentiels; leur situation ressemble à bien des égards à celle des réfugiés au sens de la Convention, si ce n'est qu'elles demeurent sur le territoire de leur pays, sans pouvoir retourner dans la ville et la région où elles vivaient parce qu'elles ont de « bonnes raisons » d'avoir peur du sort qui les y attend. Le tableau 3 présente des estimations de la population de personnes déplacées dans le monde.

4. Sélection des immigrants, « capital humain » et demande de main-d'œuvre : un resserrement des exigences ?

Tous les « pays d'immigration » (ceux qui se dotent activement d'objectifs et de politiques d'accueil) sélectionnent au moins une partie des immigrants en fonction de leurs compétences professionnelles. (Les autres immigrants sont accueillis dans le cadre de politiques de regroupement familial, comme réfugiés

TABLEAU 3 — Populations ayant besoin d'assistance selon l'UNHCR (au 1^{er} janvier 2001)

	Réfugiés	Personnes déplacées (internes)	PD en pourcentage des réfugiés
Afrique	3 604 315	1 112 028	30,9
Moyen-Orient	211 191	0	0,0
Asie	4 950 742	1 465 139	29,6
Europe	2 715 167	2 163 168	79,7 ^a
Amériques	666 602	525 000	78,8 ^b
Total	12 148 017	5 265 335	43,3

Source : UNHCR, *Global Appeal 2002* (www.unhcr.org).

- a. Presque toutes les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays se trouvent en Europe de l'Est.
- b. Toutes les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays se trouvent en Amérique du Sud.

ou par d'autres filières.) Les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont tous pris des mesures importantes pour laisser entrer les catégories de travailleurs sur lesquelles ils ont jeté leur dévolu. Dans certains cas, ces politiques d'immigration fondées sur les qualifications professionnelles et les besoins du marché du travail sont l'aboutissement d'une longue histoire, antérieure à la mondialisation actuelle.

Le principal impact de la mondialisation a été de hausser le niveau d'instruction et de qualification que les pays d'accueil souhaitent trouver chez les candidats à l'immigration. Elle a aussi, secondairement, accru le nombre de pays en concurrence pour certaines catégories particulièrement en demande d'immigrants qualifiés. Au Canada, par exemple, les politiques d'immigration successives ont tendu, surtout depuis le début des années 1990, à augmenter la proportion globale d'immigrants sélectionnés en fonction de leur aptitude à s'intégrer dans la société d'accueil (l'instruction, la formation et la qualification professionnelle étant les critères principaux) et à élever le niveau de qualification espéré des candidats qui entrent dans la catégorie des « aptes » (Simmons, 1999).

Des pays qui ne se sont jamais considérés comme des pays d'immigration commencent aussi à se doter de politiques destinées à attirer et à accueillir des travailleurs dotés de qualifications plus élevées et à les retenir plus longtemps. Étant donné la demande croissante de migrants hautement qualifiés, non seulement dans les pays d'immigration traditionnels dont il a

été question plus haut mais aussi, de plus en plus, dans les nouveaux pays industrialisés (comme Singapour et la Malaisie) ainsi que dans des pays comme l'Allemagne, qui se sont toujours considérés comme n'étant *pas* des pays d'immigration, on peut se demander s'il y a dans les pays sources assez d'immigrants potentiels présentant le profil recherché pour satisfaire la demande exprimée un peu partout dans le monde. Il est difficile de répondre à cette question, car on définit de plus en plus cette demande à l'échelle du monde, en faisant jusqu'à un certain point abstraction de la localisation. Les professionnels et les techniciens qualifiés peuvent souvent accomplir leur travail dans leur pays, le fruit en étant distribué à l'étranger, dans le cadre du commerce mondial de services de haute technologie. En conséquence, dans les pays riches, la demande de travailleurs qualifiés peut tout aussi bien être stimulée qu'affaiblie par la demande dont ces travailleurs font l'objet dans leur propre pays, souvent pour remplir des contrats conclus avec les pays riches.

On ne peut prédire l'évolution de cette concurrence entre pays à l'égard des travailleurs hautement qualifiés, mais le modèle qui prend forme donne à penser qu'il existe une hiérarchie des destinations les plus attirantes pour ceux d'entre eux qui souhaitent quitter leur pays. Les États-Unis trônent au sommet de cette hiérarchie et drainent les migrants qualifiés de certaines parties du monde. Des pays comme le Canada et l'Australie attirent ceux d'autres régions, comme le sud de l'Asie, mais voient ensuite partir vers les États-Unis beaucoup de leurs propres travailleurs hautement formés ainsi que certains immigrants très qualifiés. Des pays plus petits, dont le bassin de main-d'œuvre compétente dans le domaine de la haute technologie est limité, réussissent à attirer quelques immigrants compétents des pays d'Asie, mais en faible nombre étant donné la concurrence de l'Australie toute proche, ainsi que des États-Unis et du Canada.

Dans cette course à la main-d'œuvre qualifiée, les pays riches ont soin de couvrir leurs arrières en combinant diverses stratégies pour ne pas échouer sur tous les tableaux. Dans les pays en développement, les gouvernements et les intérêts privés accordent beaucoup d'importance à la qualité et au niveau de l'éducation. Il s'ensuit que le niveau de l'enseignement post-secondaire s'est rapidement élevé dans les plus avancés d'entre eux et dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie. Ailleurs, en Amérique latine et en Afrique par exemple, la même évolu-

tion a eu lieu, mais de façon beaucoup plus lente, si bien qu'en matière d'éducation le fossé s'est creusé entre ces pays et les pays développés. Ainsi, la proportion de la population de 20-24 ans fréquentant le collège ou l'université en Amérique latine a légèrement augmenté entre 1980 et 1993, passant de 14 à 15 pour cent. Durant la même période, la proportion est passée de 35 à 56 pour cent dans les pays industrialisés (World Bank, 1997, tableau 7). Et ces derniers ne se contentent pas de réagir à la concurrence mondiale en investissant dans l'éducation de leur future main-d'œuvre : ils tentent de plus en plus, par leurs politiques d'immigration, d'attirer les candidats les plus instruits des pays pauvres.

5. Immigrants et « natifs » qualifiés : la concurrence augmente ?

Le succès de l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil repose beaucoup sur leur « capital humain ». Les immigrants les plus instruits et les plus qualifiés et expérimentés obtiennent normalement de meilleurs emplois et des revenus supérieurs plus tôt après leur arrivée. Or il semble qu'aux États-Unis et au Canada les immigrants d'aujourd'hui atteignent plus tardivement ce résultat que les immigrants d'autrefois. Les raisons de cet état de chose sont complexes et font encore l'objet de recherches. Pour ce qui est du Canada, on peut invoquer les explications suivantes.

Selon Peter Li (2000), les immigrants récents risquent fort de ne pas être d'origine européenne, et on peut supposer qu'ils souffrent des mêmes préjugés que les personnes de souche non européenne nées au Canada. Wanner (1998, 2000) fait remarquer que les immigrants récents viennent de pays peu développés; par conséquent, leurs qualifications sont probablement plus faibles que ne le laisserait supposer leur niveau de scolarité (en raison du plus faible calibre des institutions d'enseignement de leur pays, surtout au niveau post-secondaire).

Pour sa part, Jeffrey Reitz (2001) est d'avis qu'en raison du niveau d'instruction en hausse rapide des jeunes Canadiens, la concurrence pour les emplois est plus dure qu'autrefois pour les immigrants nouvellement arrivés. Ce constat s'applique même aux immigrants jouissant d'une formation poussée. Or, beaucoup de ces jeunes Canadiens hautement formés sont issus de la précédente vague d'immigrants qui, non seulement ont relativement bien réussi (à une époque où le marché du

travail canadien offrait le succès aux immigrants dotés de bonnes compétences), mais ont encouragé leurs enfants à pousser leurs études encore plus loin dans les écoles canadiennes.

6. Identités transnationales et double citoyenneté : l'avenir en gestation ?

On ne saurait aborder la migration internationale sous l'angle de la mondialisation sans parler des identités transnationales et de la double citoyenneté. En cette matière, les tendances nous échappent, car on les étudie depuis peu, sans couvrir le sujet. On estime généralement que les sociétés de notre monde, même si elles se croient monoculturelles, sont de plus en plus touchées par l'apparition de communautés multiculturelles, de liens sociaux et de solidarités transnationaux et de doubles citoyennetés juridiques ou de fait. Mais il paraît clair également que les États nations demeurent l'acteur principal eu égard à la maîtrise des flux migratoires et à la définition des politiques économiques et culturelles, bien que le commerce mondial et les accords internationaux de coopération économique, ainsi que le réseau de passerelles entre les pays constitué par la multiplication des voyages et des contacts culturels, tendent à gruger leur souveraineté en réduisant l'exclusivité de leur contrôle sur leurs frontières.

Les données disponibles ne permettent pas de répondre entièrement à de nombreuses autres questions sur les tendances mondiales de l'évolution des flux et politiques d'immigration et leur rapport avec la mondialisation. Par exemple, l'accroissement de la migration internationale entre deux pays peut être la cause ou le résultat du développement de leurs liens commerciaux, mais la relation peut différer d'un pays d'accueil ou d'origine à l'autre. Il ne fait aucun doute que les pays d'accueil se préoccupent de plus en plus des questions de sécurité soulevées par l'immigration clandestine et s'inquiètent du terrorisme. Mais rien n'indique que l'immigration clandestine se soit accrue (Salt, 2000), ni que le terrorisme soit particulièrement lié à la migration, ou le soit plus qu'avant : dans le monde, de nombreux actes de terrorisme sont attribuables à des groupes de l'intérieur des pays touchés, d'autres sont l'œuvre de voyageurs et de visiteurs qui n'ont nullement l'intention de s'établir là où ils se livrent à de tels agissements.

En marge des rapports entre migration, commerce et questions de sécurité, on constate que la distinction entre certains

types de voyageurs, de visiteurs et de migrants internationaux est très floue. Les définitions officielles basées sur des lois ou des accords internationaux clarifient ces termes pour ce qui est des contrôles quotidiens aux frontières, mais elles laissent entière la confusion conceptuelle qui les enveloppe quand il s'agit de situer ces types de mobilité, qui souvent se superposent, par rapport à l'activité commerciale ou aux questions de sécurité. Ces types de mobilité ont aussi à voir avec d'autres questions, comme la transnationalité, la double citoyenneté et l'impact des modèles mondiaux de mobilité sur les pays d'origine et les pays d'accueil.

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

Il ressort de cette revue de certaines tendances et questions que le concept de « mondialisation » est plein de promesses pour les chercheurs qui tentent de comprendre la migration internationale actuelle. Pourtant, on ne trouve dans la littérature existante que des problématiques peu rigoureuses ou incomplètes sur les rapports de la mondialisation avec la migration internationale.

Une partie du problème tient au fait que le terme mondialisation est largement utilisé, mais recouvre des sens très différents. Il renvoie parfois simplement aux liaisons créées à travers le monde par la multiplication des voyages et l'essor des communications, qui transforment profondément les liens sociaux et rendent les déplacements et la migration beaucoup plus faciles : c'est l'acception retenue par Castles (2001). D'autres auteurs, sans nier cet aspect, tendent à considérer les liaisons établies par les transports et les communications comme un simple rouage du nouveau système mondial d'échanges commerciaux, à l'intérieur duquel ils voient les investissements, les emplois et la production se déployer et redéployer sans cesse à toute allure à travers le monde (voir par exemple Stalker, 2000). D'autres encore font valoir qu'il ne suffit pas de prendre en considération l'évolution du commerce et de la production et ses conséquences pour les travailleurs (y compris la main-d'œuvre immigrante), en oubliant que la mondialisation culturelle, les diasporas, les communautés transnationales, la porosité des frontières culturelles engendrent aussi divers types de mobilité et de migration internationale. Tant dans les pays d'accueil que dans les pays sources, l'évolution

des identités nationales induite par les changements culturels risque de transformer les pratiques touchant la citoyenneté et les politiques multiculturelles.

C'est dire qu'il est extrêmement fructueux de comprendre la mondialisation comme un phénomène multidimensionnel, économique, social et politique par exemple, suivant la proposition de David Held et al. (2000). Les dimensions de la mondialisation peuvent exercer sur la migration internationale des influences contradictoires, créant des tensions sociales et politiques dans les pays sources, les familles migrantes et les pays d'accueil. Si la mondialisation économique encourage la migration, elle fait du même coup planer la menace de changements culturels qui peuvent inciter les pays d'accueil à se liguer pour endiguer la migration par des traités et des ententes sur le contrôle des frontières. Tandis que l'éventualité d'un accroissement de la migration internationale cristallise les réactions xénophobes propices à l'apparition de mesures destinées à la limiter, la migration même engendre des identités hybrides et tend des passerelles culturelles dans et entre les pays. Inévitablement, la mondialisation fait de la migration un champ de contradictions, de conflits et de paradoxes.

Les données et analyses présentées ici montrent l'utilité d'étudier la migration internationale au point de vue de la mondialisation. À l'aide d'un cadre théorique construit dans cette optique on pourrait :

- a) mener des recherches comparatives de niveau « macro » sur l'évolution de la mobilité internationale entre les pays;
- b) entreprendre des études comparatives sur les liens entre les politiques adoptées par les gouvernements dans divers domaines, en particulier la migration internationale, le commerce international, la culture nationale et la sécurité nationale; et
- c) mieux comprendre le contexte et les résultats spécifiques de travaux sur les motivations des migrants, leurs réseaux sociaux et les impacts locaux (sur les familles et les communautés) de la migration dans les pays sources et les pays d'accueil. Ainsi, dans les travaux qui abordent la migration sous l'angle des avantages présentés par les diverses localisations, les comportements sont au cœur du modèle et de la méthodologie dont on se sert pour étudier les motivations des migrants (Simmons, 1986). Or, les motivations des migrants mènent à la migration lorsque les facteurs politiques et socio-institutionnels y sont favorables dans les pays qui offrent des « avantages ». On peut penser que la mondialisation modifiera les attentes des mi-

grants (l'emploi et la consommation prenant plus d'importance, par exemple), les conditions dans lesquelles ils cherchent à les satisfaire (l'offre d'emplois, les mesures de protection des droits humains prises par les gouvernements) ainsi que les trames de liens et les ouvertures disponibles à l'étranger (réseaux sociaux, politiques nationales d'accueil des migrants, etc.).

J'ai proposé déjà, en réfléchissant sur les possibilités qu'offrirait le point de vue de la mondialisation pour construire une théorie de la migration internationale (Simmons, 1999), un cadre incorporant les choix qui s'offrent aux États nations soucieux de rendre leurs politiques nationales de développement plus compatibles (moins contradictoires) dans trois domaines : le commerce international, la migration internationale et la culture et l'identité nationales. J'y ai ajouté ici les questions de sécurité nationale : il s'agit en somme d'adjoindre au schéma les éléments importants qui en augmentent l'utilité, en le compliquant le moins possible, étant entendu qu'un cadre théorique doit être centré sur un point de vue, et que des limitations en découlent.

Je m'inspire de l'idée que les pays se donnent au fil du temps — et s'efforcent d'atteindre par leurs institutions politiques (et en cas d'échec par les tribunaux) — des objectifs nationaux importants qui ne sont pas toujours conciliables. Il est rare que ces incompatibilités s'effacent dans le déroulement du processus politique; au contraire, elles affleurent dans des mesures transitoires où se reflètent le pouvoir inégal des divers groupes qui pèsent sur les décisions politiques, la volonté d'aplanir les conflits dans la mesure du possible et les exigences réitérées des intérêts insatisfaits, qui réclament des changements pour faire pencher la balance en leur faveur.

Les exemples suivants illustreront ce type de tensions.

— Une politique peut viser à préserver l'homogénéité de la culture nationale en même temps qu'à satisfaire de fortes demandes de main-d'œuvre ouvrant la porte à une immigration alimentée par des pays sources de cultures diverses. Cette approche est celle qui a prédominé au Japon, où elle a entraîné l'adoption de diverses mesures qui ont eu des conséquences internes et des effets sur la migration internationale. Ainsi a-t-on voulu limiter l'immigration, mécaniser l'industrie, « exporter » des emplois vers les lieux de production d'autres pays d'Asie (non sans exercer un impact sur la migration internationale dirigée vers certains d'entre eux). On peut se demander jusqu'à quand cette combinaison de mesures jouera son rôle,

car le Japon fait face à un processus de vieillissement accéléré, ainsi qu'à un déclin démographique imminent qui devrait entraîner une forte contraction de sa main-d'œuvre.

— Les politiques d'un pays peuvent répondre à sa volonté de devenir une société « multiculturelle » afin de pouvoir s'appuyer sur un bassin de main-d'œuvre abondant pour soutenir sa production et la croissance de ses exportations. Le Canada fait figure de leader à cet égard. Mais cette approche engendre des tensions durables. Une identité multiculturelle suffit-elle à assurer la cohésion d'un pays souverain ? Étant donné l'interdépendance croissante des économies et des sociétés canadiennes et américaines, la question se pose pour le Canada. Les États-Unis se préoccupent de leur sécurité, et le Canada a besoin que leurs frontières lui restent ouvertes : que fera-t-il pour ajuster sa réglementation touchant l'immigration et la circulation des voyageurs aux priorités dictées par le commerce et la sécurité sur le continent ?

Dans ces deux exemples, comme dans d'autres que l'on pourrait citer, la mondialisation fournit une approche qui permet également de faire ressortir les impacts qu'ont, pour les pays moins développés, qu'ils soient à la fois pays sources et pays d'accueil ou pays sources avant tout, les politiques des pays riches qui reçoivent des migrants. La somme des investissements japonais et étrangers en Malaisie crée une demande de main-d'œuvre à laquelle répondent des migrants d'Indonésie et d'autres pays, dont la présence suscite des tensions ethniques activées par la lutte pour les emplois et pour les salaires qu'ils procurent. Dans le cadre de la stratégie de production à l'étranger combinée par les pays riches aux politiques de migration internationale qu'ils adoptent souvent par ailleurs en vue de recruter des travailleurs immigrants, les États-Unis, le Canada et d'autres pays font au Mexique des investissements qui influencent le développement de ce pays. Ces investissements créent des emplois, mais engendrent aussi des pratiques industrielles et agricoles qui mènent au remplacement de travailleurs par des machines (tracteurs etc.). Ces processus emboîtés de développement et de migration subséquente sont complexes, mais il est possible de les étudier en les approchant sous l'angle de la mondialisation.

Nous concluons en rappelant que la mondialisation tend à activer la migration internationale, mais aussi la volonté des pays d'accueil de contrôler plus étroitement l'admission des migrants. Les flux migratoires se développent et rejoignent tous

les pays, mais en dessinant des configurations parfois très différentes. De plus en plus, les pays riches attirent les migrants de toutes les parties du globe, en particulier ceux des pays pauvres. Ces derniers entreprennent des périples plus lointains qu'autrefois car, en quête d'un pays plus riche que celui d'où ils viennent, ils se heurtent de plus en plus à un refus, qui les contraint à la migration clandestine, laquelle n'est pas recensée. La mondialisation fait naître chez les personnes qui ont besoin d'asile le désir de se déplacer vers d'autres pays pour y obtenir protection, mais elle engendre aussi un système de règles et de restrictions qui entrave la migration et retient dans leur pays beaucoup de personnes déplacées par les conflits et la guerre civile. Avec elle enfin risque de s'accroître le trafic de migrants destinés au travail au noir et à la prostitution. Ces tendances et les autres qui ont été examinées dans cet article donnent un aperçu des effets de ses dimensions économiques, sociales et politiques souvent conflictuelles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFOLAYAN, A. A. 2001. « Issues and challenges of emigration dynamics in developing countries », *International Migration*, 39, 4 : 5-38.
- CASTLES, S. 2001. *Migration and Community Formation under Conditions of Globalisation*. Texte présenté au colloque « Reinventing Society in the New Economy », University of Toronto, 9-10 mars (http://www.utoronto.ca/ethnicstudies/Stephen_Castles_paper.pdf).
- CASTLES, S., et A. DAVIDSON. 2000. *Citizenship and Migration: Globalisation and the Politics of Belonging*. Londres, Macmillan.
- CASTLES, S., et M. J. MILLER. 1998. *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. New York, Guilford, 2^e édition.
- GRANT, H. M., et R. R. OERTOL. 1998. « Diminishing returns to immigration. Interpreting the economic experience of Canadian immigrants », *Canadian Ethnic Studies*, XXX, 3 : 56-76.
- HAMMAR, T., G. BROCHMANN, K. TOMAS et T. FAIST, éd. 1997. *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives*. Oxford, Berg.
- HELD, D., et al., éd. 2000. *A Globalizing World? Culture, Economics, Politics*. Londres, Routledge.
- INNIS, H. A. 1956. *Essays in Canadian Economic History (Edited by M. Q. INNIS)*. Toronto, University of Toronto Press.
- IREDALE, R. 2000. « Migration policies for the highly skilled in the Asia-Pacific region », *International Migration Review*, 34, 3 : 882-906.

- JASSO, G. 1997. « Have the occupational skills of new immigrants to the United States declined over time? », *Proceedings of the Conference on International Migration at Century's End: Trends and Issues* (Barcelona, May 7-10). Liège, Belgique, International Union for the Scientific Study of Population (avec l'Institut Universitariu Ortega y Gasset).
- KAZEMIPUR, A., et S. A. HALLI. 2000. « The colour of poverty: A study of the poverty of ethnic and immigrant groups in Canada », *International Migration*, 38, 1 : 3-46.
- LI, P. 2000. « Earning disparities between immigrants and native-born Canadians », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 37, 3 : 289-311.
- MASSEY, D. S., J. ARANGO, G. HUGO, A. KOUAOUCHI, A. PELLEGRINO et J. E. TAYLOR. 1998. *Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Oxford, Clarendon Press.
- MUS, P. 1994. « South-to-North Migration », dans United Nations. *Population Distribution and Migration* (La Paz, 8-22 janvier). New York, United Nations Population Division : 243-258.
- MYERS, E. 2000. « Theories of international immigration policy: A comparative analysis », *International Migration Review*, 34, 4 : 1245-1282.
- REITZ, J. G. 2001. *Immigrant Success and Changing National Institutions: Recent Trends in Canada, a U. S. Comparison, and Policy Options*. Texte présenté au colloque « Reinventing Society in the New Economy », University of Toronto, 9-10 mars (http://www.utoronto.ca/ethnicstudies/Reitz_conference_paper.pdf).
- SALT, J., éd. 2000. *Perspectives on Trafficking of Migrants*. Genève, IOM.
- SASSEN, S. 1998. *Globalization and Its Discontents*. New York, The New Press.
- SIMMONS, A. 1987. « Explaining migration: Theory at the cross-roads », dans J. DUCHÊNE, éd. *Explanation in the Social Sciences: The Search for Causes in Demography*. Louvain-la-Neuve, Belgique, Université catholique de Louvain, Institut de démographie : 73-92.
- SIMMONS, A., éd. 1996. *International Migration, Refugee Flows and Human Rights in North America: The Impact of Trade and Restructuring*. Staten Island, Center for Migration Studies.
- SIMMONS, A. 1998. « Racism and immigration policy », dans V. SATZEWICH, éd. *Racism and Social Inequality in Canada*. Toronto, Thompson Educational : 87-114.
- SIMMONS, A. 1999. « Canadian immigration policy: An analysis of imagined futures », dans S. HAILLI et L. DRIEDGER, éd. *Immigrant Canada*. Toronto, University of Toronto Press.

- SIMMONS, A., et J.-P. GUENGANT. 1992. « Caribbean exodus in the world system », dans M. KRITZ, L. L. LIM et H. ZLOTNIK, éd. *Global Interaction: International Migration Systems in an Interdependent World*. Londres, Oxford : 94-115.
- STALKER, P. 2000. *Workers Without Frontiers: The Impact of Globalization on International Migration*. Boulder, Lynn Rienner.
- UNHCR. 2000. *The State of The World's Refugees: Fifty Years of Humanitarian Action*. New York, Oxford University Press.
- WANNER, R. A. 1998. « Prejudice, profit or productivity: Explaining returns to human capital among male immigrants to Canada », *Canadian Ethnic Studies*, XXX, 3 : 24-55.
- WANNER, R. 2000. « A matter of degree(s): Twentieth-century trends in occupational status returns to educational credentials in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 37, 3 : 313-343.
- WORLD BANK. 1997. *The State in a Changing World: World Development Report 1997*. New York, Oxford University Press.
- ZLOTNIK, H. 1999. « Trends of international migration since 1965: What existing data reveal », *International Migration Review*, 37, 1 : 21-62.

ABSTRACT

Alan B. SIMMONS

GLOBALIZATION AND INTERNATIONAL MIGRATION: TRENDS, PUZZLES AND THEORETICAL MODELS

The relationship between international migration and globalization is generally understood in very simple and incomplete terms in the current research literature. Many studies address globalization only partially or focus on one-sided views, such as how economic globalization (expanding trade, travel and communications) promotes increased international migration. Such formulations are a good starting point but extremely inadequate for a broader understanding because they ignore the impact of other important dimensions and impacts of globalization. They ignore, for example, how globalization generates anxiety in migrant receiving countries about job loss and changes to national culture and how these fears promote new state policies that seek to restrict, control and select international migrants. And they ignore the ways in which globalization increases the desire for people in less developed countries to move to the more economically developed countries. The purpose of this paper is to develop a more complex view in which different aspects of globalization and their often contradictory outcomes are taken into account.